

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N° II-CF1568

présenté par

Mme Boyer, Mme Riotton, M. Lovisolo, Mme Morel, M. Ott, Mme Violland, M. Giraud,
Mme Brulebois, Mme Tiegna, M. Mournet, M. Valence et M. Armand

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 46, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.